

La Fondation Obélisque sous égide de la Fondation de France

**permet de réaliser des projets personnels
de mécénat et de philanthropie
dans un cadre fiscal approprié**

L'objet de la Fondation est de favoriser la réalisation des projets philanthropiques personnels des donateurs dans l'un des 4 domaines suivants :

- 1. Aide aux personnes – solidarité
- 2. Recherche médicale et scientifique
- 3. Education, enseignement
- 4. Art et culture, mécénat artistique.

La générosité des donateurs est favorisée par les mécanismes de déductibilité fiscale mis en place pour encourager la philanthropie et le mécénat, dans le cadre de l'impôt sur le revenu et de l'ISF.

La Fondation Obélisque ne prélève aucun frais sur les sommes qu'elle collecte. Les seuls frais prélevés sont donc ceux habituellement prélevés par la Fondation de France.

La lecture de cette plaquette vous apportera toutes les informations souhaitables pour vous permettre de participer à ses opérations ou de lui soumettre vos propres projets.

La Fondation Obélisque sous égide de la Fondation de France

éditorial : joindre le geste à la parole

Autant donner à une fondation est une démarche naturelle aux Etats-Unis et dans de nombreux autres pays, comme en témoignent les célèbres exemples de Bill Gates et de Warren Buffet qui ont légué la plus grande part de leur fortune à des organisations charitables, autant ce processus est peu usité en France.

Les raisons qui expliquent ces différences de comportement sont simples, la principale en est certainement la très forte pression fiscale qui pèse sur les revenus des Français dès que ceux-ci atteignent un certain niveau ; une autre raison qui peut être citée est la volonté de discrétion des Français qui ne veulent pas montrer des signes de leur prospérité, y compris par des actes de générosité visibles.

Mais le gouvernement a décidé de faire évoluer les attitudes, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, et de soutenir les initiatives individuelles, y compris dans les secteurs de la philanthropie, du financement de la recherche scientifique et de l'enseignement, du mécénat artistique, bref, de rendre aux Français l'initiative de soutenir tel ou tel projet qui leur tient à cœur. Par la loi TEPA du 21 août 2007, qui vient compléter la loi du 1^{er} juillet 2003, les Français ont maintenant toutes les raisons de se montrer généreux à l'égard des causes auxquelles ils croient.

L'objet de la Fondation Obélisque est précisément de :

**rapprocher les besoins des possibles de manière concrète,
en joignant le geste à la parole**

La Fondation Obélisque a comme préoccupation majeure de maintenir une proximité et un lien étroits entre les personnes qui donnent et les bénéficiaires de ces dons.

Les personnes qui se sont réunies pour créer cette fondation avec le soutien de la Fondation de France ont donné leur accord pour que d'autres personnes deviennent également donateurs, et **apportent non seulement des dons mais également des projets** à soutenir. En ce sens cette fondation apportera sa pierre à des projets de proximité et remplira son objet.

La fondation Obélisque sous l'égide de la Fondation de France sécurité et fiabilité

La fondation sous égide

On désigne sous le nom de 'fondation abritée' ou de 'fondation sous égide' une fondation qui n'a pas elle-même la personnalité morale, mais se place sous le patronage d'une fondation qui est dotée de cette personnalité de plein exercice.

La Fondation de France décrit de manière très claire le mécanisme de la fondation 'abritée', ou 'sous égide' (voir le site fdf.org) :

La fondation sous égide

Plus de 800 fondations ont été créées sous l'égide de la Fondation de France

La mission d'accueillir et de gérer des fondations individualisées pour le compte de personnes physiques ou morales est l'origine même du projet de la Fondation de France, depuis sa création en 1969. Les fondations qu'elle abrite en son sein peuvent avoir des objets, des modes de fonctionnement et des moyens divers. Ces fondations peuvent intervenir dans des domaines très variés. Comme la Fondation de France dans ses propres programmes, les fondations n'organisent pas les projets elles-mêmes mais financent les actions initiées par d'autres sur le terrain.

La Fondation de France met à disposition des fondations une expertise très spécifique acquise en plus de 37 ans de montage et d'accompagnement de projets individualisés : expertise financière, juridique, fiscale, patrimoniale, connaissance approfondie des problématiques sociales... Elle peut même mettre en place des dispositifs allant jusqu'à l'organisation d'appels d'offres spécifiques pour l'attribution de subventions, de prix ou de bourses.

Pourquoi sous l'égide de la Fondation de France ?

Les fondateurs connaissent bien la Fondation de France. Ils entretiennent de longue date des relations étroites avec elle et lui ont permis à différentes reprises de bénéficier de dons ou legs.

La qualité de ces relations est due en tout premier lieu à la grande capacité d'écoute, au professionnalisme et à la réactivité dont les services de la Fondation de France ont toujours fait preuve.

C'est cette efficacité qui a incité les fondateurs à demander à cet organisme de parrainer et soutenir leur projet.

Une autre raison tient à l'objet même de la Fondation de France : elle a un objet extrêmement large qui permet de soutenir des interventions dans les domaines les plus variés touchant aussi bien le mécénat culturel, que l'apport de concours financiers à la recherche médicale ou scientifique ou l'assistance aux plus démunis. Cela correspond bien à la diversité des souhaits des donateurs.

Enfin la Fondation de France a des règles de gouvernance extrêmement strictes, ce qui est une condition indispensable à la fois pour les fondateurs et pour les donateurs qui les accompagnent. C'est sur le fondement de ces règles de gouvernance extrêmement strictes

que les pouvoirs publics lui ont donné le statut de Fondation reconnue d'utilité publique, avec les avantages et les contraintes qui en résultent.

Donner à la Fondation Obélisque, c'est réaliser un geste efficace

La Fondation Obélisque a pour objet d'inscrire la préoccupation de générosité dans la durée et de soutenir des projets dans le cadre d'interventions qui peuvent prendre des formes variées.

Les quatre domaines suivants sont privilégiés :

- Aide aux personnes - solidarité
- Recherche médicale et scientifique
- Education, enseignement
- Art et culture, mécénat artistique

Dans ces quatre domaines la Fondation peut soutenir des programmes qui lui sont proposés par les donateurs ou sélectionner elle-même des projets.

Dans le vaste domaine de l'aide aux personnes, la Fondation sélectionne des projets permettant de soulager de manière simple et concrète les souffrances que la vie inflige parfois, et encourage des actions en faveur de personnes fragilisées en raison de leur âge, de leur handicap ou de leur situation sociale.

Dans le domaine de la recherche médicale et scientifique, il s'agit d'apporter des soutiens par des bourses personnelles ou par des aides à des organismes de recherche dans les domaines considérés comme prioritaires à un moment donné.

Dans le domaine éducatif, la fondation peut soutenir soit des élèves en cours de formation en accordant des bourses, soit des chaires d'enseignement en France ou à l'étranger.

Dans le domaine du mécénat culturel et artistique, la Fondation soutient le développement et la promotion des différentes formes de création artistique, par l'attribution de prix ou par une contribution à la mise en place d'expositions, ou toute autre forme d'encouragement financier susceptible de favoriser la création artistique ou la restauration d'édifices ou d'œuvres d'art.

Des résultats concrets :

Vous soutenez nos projets et nous soutenons les vôtres

La Fondation accepte des dons qui peuvent prendre la forme de dons en espèces ou en titres, de donations temporaires d'usufruit ou de legs.

Le donateur indique s'il souhaite que son don soit immédiatement affecté au soutien de tel ou tel projet, ou s'il souhaite que le capital soit placé avec l'ensemble du patrimoine de la Fondation et que seuls les revenus soient distribués.

La Fondation Obélisque ne prélève aucun autre frais que ceux qui sont contractuellement prévus par la Fondation de France.

En faisant leur don, les donateurs indiquent parmi les quatre thèmes encouragés par la Fondation, celui ou ceux qu'ils souhaitent soutenir ; ils peuvent également présenter un projet à soutenir qui sera examiné par les Comités de sélection avec une attention toute particulière.

La Fondation Obélisque a été agréée par le Conseil d'administration de la Fondation France lors de sa séance du 10 octobre 2007. Son comité exécutif est composé de M. Bertrand de Virieu, président, M. Philippe de Cholet, M. Gilles Dupont, Mme Serge de La Bédoyère, M. Bernard Mirat, Me Robert Panhard, M. Daniel Thierry, Mme Etienne Imbert de Trémiolles.

Fondation Obélisque

sous égide de la Fondation de France

Bordereau de versement

Identité du donateur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nature juridique du don :

- Don en pleine propriété
- Donation temporaire d'usufruit (dans ce cas il y a lieu de faire un acte notarié)

Montant donné :

- en espèces :

chèque ou virement à l'ordre de « Fondation de France- Fondation Obélisque »

- en titres :

A joindre la liste des titres à virer sur le compte de la Fondation de France – Fondation Obélisque, l'établissement dépositaire de ces titres, la lettre donnant l'instruction de virer ces titres

Affectation souhaitée par le Donateur :

- Aide aux personnes - solidarité
- Recherche médicale et scientifique
- Education, enseignement
- Art et culture, mécénat artistique
- Laissé à disposition du Comité Exécutif
- Autre proposition de projet (un dossier devra être soumis au Comité Exécutif de la Fondation)

Communication externe sur ce don (exemplarité) :

Acceptez-vous que votre nom soit mentionné dans les comptes-rendus d'activité de la Fondation Obélisque, ainsi que l'opération que vous avez souhaité soutenir?

- oui
- non

Date du don :

Bulletin à adresser à Mme Morgane Forti chez Cholet-Dupont
(un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France)

Fondation Obélisque sous l'égide de la Fondation de France
40, avenue Hoche 75008 Paris